

Québec, le 28 novembre 2016

Objet : Demande d'accès aux documents adressée au MEES
Notre dossier : 16310/16-160

Monsieur,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue le 13 octobre 2016, visant à obtenir les documents suivants :

- Activités financées mesurées en PES par famille de programmes (DEC, AEC et temps partiel), pour les institutions suivantes: Campus Notre-Dame-de-Foy, Collège André-Grasset, Collège Jean-de-Brébeuf, Collège Lasalle, Collège Nouvelles-Frontières et Institut Teccart.

Vous trouverez ci-joint le document devant répondre à votre demande. Notez que les données pour 2016-2017 sont provisoires et n'incluent que les sessions d'été et d'automne 2016.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Original signé

Ingrid Barakatt

IB/MC/jr

p. j.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	500, boul. René-Lévesque Ouest Bureau 18.200 Montréal (Québec) H2Z 1W7	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).

Activités financées mesurées en pes par famille de programmes (DEC, AEC et temps partiel)

Collège	2015-2016 ¹								Total
	Formation préuniversitaire	Techniques biologiques	Techniques physiques	Techniques humaines	Techniques administratives	Techniques artistiques			
Campus Notre-Dame-de-Foy	17 758	13 900	13 776	26 470	1 770	21 314			94 988
Collège André-Grasset	88 028		8						88 028
Collège Jean-de-Brébeuf	156 202		10 472	71 320	151 826	115 818			156 210
Collège LaSalle	21 422			6 476					370 858
Collège Nouvelles Frontières	17 870		11 958		3 790	8 962			24 346
Institut Grasset	344		20 260		41 620				25 054
Institut Teccart	858			31 326		18 876			112 940

Collège	2016-2017 ²								Total
	Formation préuniversitaire	Techniques biologiques	Techniques physiques	Techniques humaines	Techniques administratives	Techniques artistiques			
Campus Notre-Dame-de-Foy	8 722	6 948	5 452	14 096	746	10 032			45 996
Collège André-Grasset	49 712	8	0	8	10	0			49 738
Collège Jean-de-Brébeuf	82 228	0	0	0	6	6			82 240
Collège LaSalle	11 724	0	2 494	28 662	68 592	49 758			161 230
Collège Nouvelles Frontières	7 240	0	0	2 976	0				10 216
Institut Grasset	178		4 176		1 868	3 482			9 704
Institut Teccart	264		11 292	17 858	21 548	7 926			58 888

1. Données excluant l'ajustement pour l'année antérieure.
2. Données provisoires.

Source: MEES-DGF-DPBF